

SE PRÉPARER À **LA FIN DU RÉSEAU**
CUIVRE EN SARTHE

JOURNAL DE LA **BASCULE**



HEUREUSEMENT
**LA
SARTHE
EST
PRÊTE!**

ONBASCULETOUS.FR

S@rthe
Numérique



Ce guide pratique a pour objectif d'accompagner les élus locaux à la fermeture du réseau cuivre. Vous y trouverez des clés pour répondre aux sollicitations des administrés et des conseils pour anticiper au mieux la transition indispensable vers la fibre optique.

SOMMAIRE

Contexte	p.02
Fermeture définitive du réseau téléphonique cuivre	p.03
Tout le monde va devoir basculer sur la fibre	p.04
Heureusement la Sarthe est prête	p.05
Basculer sur la fibre : Mode d'emploi	p.06
Sarthe Numérique, partenaire des élus	p.08
Plan d'action des élus Sarthois	p.09
Faciliter la bascule des particuliers	p.10
Les questions des particuliers	p.11
Faciliter la bascule des entreprises & collectivités	p.12
Les questions des entreprises	p.13
Qui contacter ? Pour qui, pour quoi ?	p.14
Le calendrier des prochaines étapes	p.15

FERMETURE DÉFINITIVE DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE CUIVRE

LE RESEAU CUIVRE ?

Le réseau cuivre est le réseau de télécommunications historique déployé par l'opérateur Orange en France.

Il a permis d'apporter aux foyers et aux entreprises françaises un accès au téléphone (on parle de RTC pour réseau téléphonique commuté), et un accès à l'internet haut débit (on parle d'ADSL) via une « prise en forme de T ». Pour accompagner les usages actuels du numérique, le réseau cuivre va être fermé et remplacé par la fibre optique. La fermeture du réseau cuivre concerne à la fois le réseau ADSL (internet) et le RTC (la téléphonie fixe) qui fonctionnent le plus souvent avec la prise en T.

QUI DECIDE DE CETTE FERMETURE ?

Le plan de fermeture du réseau cuivre a été initié et est piloté par Orange, en tant que propriétaire de ce réseau depuis la privatisation de France Télécom.

A ce titre, il est en charge d'organiser l'échéancier de fermeture jusqu'à 2030, d'assurer le suivi des différentes phases et étapes de fermeture en lien avec l'ensemble des opérateurs concernés dans le respect du cadre réglementaire fixé par l'Arcep.

POURQUOI ORANGE Y-MET FIN ?

Le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits. Il ne répond plus aux besoins des Français, qui souscrivent majoritairement à la fibre.

L'entretien de deux réseaux fixes en parallèle n'a pas de sens en termes économique et environnemental.

La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre.

CA S'ARRETE QUAND EN SARTHE ?

 **Janvier 2026**

Fermeture commerciale : les opérateurs commerciaux ne peuvent plus vous proposer de souscrire de nouvelles lignes cuivre.

 **2027/2028**

Les services s'arrêtent définitivement sur les lignes cuivre existantes.

COMMENT SAVOIR SI VOTRE COMMUNE EST CONCERNÉE À COURT TERME PAR L'ARRÊT DES SERVICES ?

Pour savoir si votre commune est concernée par l'arrêt des services sur le réseau cuivre, vous pouvez vous rendre sur le moteur de recherche du site d'information du gouvernement sur la fermeture : <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/la-fermeture-du-reseau-cuivre-dans-votre-commune>

TOUT LE MONDE
VA DEVOIR **BASCULER**
SUR **LA FIBRE**

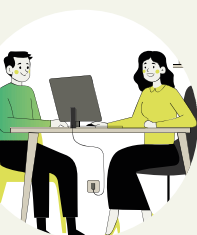
PRÈS DE
16 MILLIONS
DE LIGNES CUIVRE
SONT ENCORE
ACTIVES DÉBUT 2023



LES
PARTICULIERS



LES
ENTREPRISES



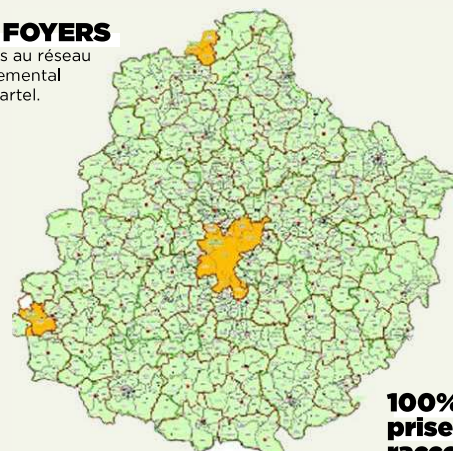
LES
COLLECTIVITÉS

HEUREUSEMENT
LA SARTHE EST PRÊTE

Grâce à l'engagement du Département de la Sarthe au travers de **Sarthe Numérique**, depuis la fin 2022 l'ensemble des Sarthois situés en Zone RIP sont raccordables à la fibre optique.

130 000 FOYERS

sont raccordés au réseau public départemental exploité par Sartel.



100% des prises sont raccordables
(en zone RIP)
depuis fin 2022.

Zone RIP
Sarthe Numérique
Déployée et exploitée par Sartel

Zone AMII
Déployée et exploitée par Orange

MODE D'EMPLOI

**PARTICULIERS,
COLLECTIVITES,
ENTREPRISES TOUS
SARTHOIS**

**VÉRIFIEZ SI VOUS AVEZ UN
SERVICE QUI UTILISE ENCORE LE
RÉSEAU CUIVRE POUR :**

- **Votre connexion internet**, si votre facture ou votre contrat mentionnent un abonnement ADSL.
- **Vos appels téléphoniques** si vous utilisez un téléphone fixe via le réseau téléphonique historique (prise en T).
- **Votre alarme**, dispositif de **téléassistance**, et autres appareils reliés via des fils en cuivre.
- **Vos services métiers** si vous êtes un professionnel

En cas de doute, vous pouvez vérifier votre facture ou votre contrat, ou prendre directement contact avec votre opérateur ou votre fournisseur de service.

VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE OPTIQUE

En Sarthe, le réseau fibre optique est déployé sur l'ensemble du territoire de la zone RIP depuis 2022.

Pour vérifier son éligibilité à la fibre optique, plusieurs solutions :

Se rendre sur le site du gestionnaire de réseau Sartel
(<https://sartel.fr/>)

Se rendre sur le site Ma Connexion Internet

(<https://maconnexioninternet.arcep.fr/>) de l'Arcep, et renseigner son adresse pour voir si des offres

Se rendre sur le site internet de son opérateur ou celui de son choix pour vérifier son éligibilité sur les offres disponibles.

JE CHOISIS MON OPÉRATEUR ET MON CONTRAT :

- **Je suis libre de contacter mon opérateur ou celui de mon choix**, je fais jouer la concurrence.
- J'identifie en fonction de mes services actuels et ceux désirés **l'offre la mieux adaptée à mes besoins**.
- Une fois ma décision prise je souscrit un abonnement, **sans cette démarche individuelle je ne peux pas basculer sur la fibre**.

MON OPÉRATEUR GÈRE AVEC SARTEL MON RACCORDEMENT :

- L'opérateur commercial que j'ai choisi entre en relation avec Sartel gestionnaire du réseau sur la zone RIP afin de réaliser mon raccordement
- Une fois ces travaux réalisés ma bascule sur la fibre est terminée.



MÉMO : Prises Raccordables / Prises Raccordées Comment s'y retrouver ?

PRISES RACCORDABLES :

Une prise est dite « raccordable » quand le réseau a été déployé par Sartel sur le domaine public. L'adresse de l'entreprise ou du particulier est donc « raccordable ». En Sarthe, toutes les prises sont raccordables (en zone RIP) depuis fin 2022.

PRISES RACCORDÉES :

Un prise est raccordée quand le raccordement final est réalisé et que l'utilisateur a souscrit un abonnement auprès d'un opérateur.

Pour être « raccordée » l'utilisateur doit nécessairement en faire la demande.

- Sartel assure la disponibilité de la fibre dans le domaine public

- L'utilisateur doit assurer la possibilité de faire entrer le fibre jusqu'à son domicile ou jusqu'à l'entreprise.

SARTHE NUMÉRIQUE PARTENAIRE DES ÉLUS

Sarthe Numérique et ses collectivités membres ont déployé un réseau public de fibre optique en dehors de la zone AMII gérée par les opérateurs privés.

Sartel, exploitant du réseau, est l'opérateur d'infrastructure fibre par contrat de délégation de service public. Il a en charge la commercialisation du réseau auprès des fournisseurs d'accès aux services numériques appelés Opérateurs Commerciaux.

Avec son délégataire Sartel, et en lien avec Orange opérateur de l'infrastructure cuivre, **Sarthe Numérique** accompagne ses collectivités dans ce chantier du décommissionnement.

Le bon réflexe : n'attendez pas le dernier moment pour basculer sur la fibre optique !

➔ A l'approche de la fermeture, les opérateurs peuvent être très sollicités, et le temps de raccordement peut être long ;

➔ Des travaux peuvent être nécessaires pour assurer la desserte interne de **votre logement**.

Il est important d'anticiper ces démarches !

PLAN D'ACTION DES ÉLUS SARTHOIS



kit de communication
à votre disposition

01 SE PRÉPARER A ACCOMPAGNER SES ADMINISTRÉS

- Ce plan d'envergure nationale représente un enjeu majeur pour le public, et vos administrés vous solliciteront certainement à la réception de ces informations. Dans les communes ayant fait l'objet d'expérimentations de fermeture du cuivre, l'implication des maires dans l'accompagnement de leurs administrés a été un facteur déterminant dans le succès de la migration des usagers DSL vers la fibre optique ou d'autres technologies.
- Faire connaître à vos administrés les démarches à anticiper pour migrer le plus tôt possible vers la fibre optique, par exemple en les renvoyant vers le site de l'Etat : www.treshautdebit.gouv.fr ;

02 COMMUNIQUER AVEC LES OPÉRATEURS

Néanmoins, ce plan d'envergure nationale représente un enjeu majeur pour le public, et vos administrés vous solliciteront certainement à la réception de ces informations. Des réunions à l'échelle des communautés de communes vont être organisées pour vous présenter les démarches engagées par les opérateurs sur votre territoire.

03 ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

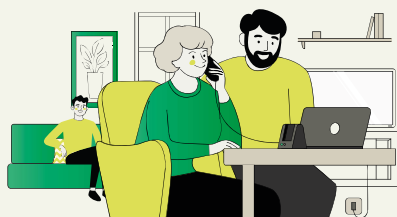
Être vigilant face au risque de détournement des informations et de démarchage abusif auquel vous, élu, ou vos administrés, pouvez être confrontés. Les personnes les plus éloignées des usages numériques sont susceptibles d'être incitées à payer plus cher pour des services qu'elles n'utiliseront pas. N'hésitez pas à inciter à la solidarité intergénérationnelle pour que les jeunes technophiles aide leurs aînés.

04 FACILITER LA FIBRE POUR LES CAS LES PLUS COMPLEXES

S'il reste des travaux à réaliser pour le raccordement de vos administrés, vous pouvez utilement agir dans les cas qui sont de votre responsabilité : octroi des droits d'occupation du domaine public (pose de fourreaux, chambres, poteaux...).

En tant qu'élu, vous êtes également concerné pour tous les bâtiments communaux et les équipements publics et services (télésurveillance, téléassistance, etc.) qui seraient encore sur le réseau cuivre. RDV p 12

FACILITER LA BASCULE DES PARTICULIERS



LES USAGES CONCERNÉS



TELEPHONE FIXE ET INTERNET :

Ils utilisent la prise en T pour leur téléphone ou internet (connexion ADSL)



APPAREILS DE TÉLÉASSISTANCE, TÉLÉALARME, LIGNES D'URGENCE

peuvent fonctionner avec le réseau cuivre



QUI N'EST PAS CONCERNÉ ?

Les personnes qui disposent déjà d'un abonnement en fibre optique (128 000 foyers en Sarthe sur la zone RIP)



https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/treshautdebit/reseau_cuivre-particuliers_web.pdf

A l'arrêt du réseau, ces équipements ne fonctionneront plus, il faut donc se rapprocher des fournisseurs dès maintenant afin de se voir proposer une technologie alternative



LES QUESTIONS DES PARTICULIERS



QUE SE PASSE-T-IL LORS DE LA FERMETURE TECHNIQUE DU CUIVRE SI JE NE SUIS PAS PASSÉ À LA FIBRE OU SUR UNE AUTRE SOLUTION ?

L'opérateur d'infrastructure du réseau cuivre ORANGE fermera les services disponibles sur son réseau. Si votre téléphone fixe (RTC), votre box Internet (xDSL), votre télévision, vos systèmes de vidéosurveillance ou de maintien à domicile fonctionnent encore aujourd'hui sur le réseau cuivre (avec la prise en T), ils cesseront de fonctionner.

JUSQU'À QUAND MA LIGNE CUIVRE RESTERA OPÉRATIONNELLE ?

Votre ligne sera opérationnelle jusqu'à la fermeture technique du cuivre dans votre commune. En Sarthe cette fermeture est envisagée entre 2027 et 2028 en fonction de votre situation géographique. 2027 pour les territoires des communautés de commune Maine Cœur de Sarthe et Loué-Brulon-Noyen 2028 pour le reste du département.

LA FIBRE OPTIQUE COÛTE-T-ELLE PLUS CHER QUE L'ADSL ?

Concernant le prix, tout dépend de l'abonnement choisi. Si les offres fibre optique grand public sont en général légèrement plus chères que l'ADSL, elles offrent des débits bien supérieurs, de l'ordre de 100Mbit/s contre moins de 2 à 16 Mbit/s pour l'ADSL, ce qui permet une connexion internet de meilleure qualité pour des appels vidéo, les applications dans le cloud ou la connexion de plusieurs appareils en même temps sur le réseau.

JE NE SUIS PAS ÉLIGIBLE À LA FIBRE OPTIQUE, QUE FAIRE ?

Le déploiement en zone RIP est terminé depuis 2022. dans de très rares cas votre logement pourrait ne pas encore être éligible à la fibre (logement neuf, problème d'adressage...)

Dans ce cas contacter le numéro vert de Sartel afin d'être accompagné : **0 800 800 617**

EST-IL POSSIBLE DE SOUSCRIRE À UNE OFFRE DE TÉLÉPHONIE SEULE SUR LA FIBRE OPTIQUE ?

Les particuliers qui ne souhaitent pas s'abonner à internet peuvent conserver une offre téléphonique seule sur le réseau en fibre optique, des offres sont disponibles. L'installation de la fibre nécessite dans tous les cas une box pour relier le téléphone.

PUIS-JE M'ATTENDRE À UNE BAISSÉ DE QUALITÉ DE MA CONNEXION OU DES CONVERSATIONS ?

Non, bien au contraire, la fibre optique offre une meilleure qualité du signal que le cuivre. Les communications voix sont bien meilleures.

Une connexion à Internet via la fibre optique est, en outre, beaucoup plus stable et robuste. Enfin, la fibre optique a une meilleure durée de vie avec un cycle de vie plus long, de plus de 100 ans et consomme quatre fois moins d'énergie que leur équivalent cuivre.

FACILITER LA BASCULE DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS



LES USAGES CONCERNÉS



TELEPHONE FIXE :

Ils utilisent un téléphone fixe, une ligne analogique et/ou un standard téléphonique (PABX) via le réseau téléphonique historique, ou encore une liaison intersites via le réseau cuivre.



CONNEXION INTERNET

si la facture ou leur contrat mentionnent un abonnement ADSL, SDSL ou VDSL

TÉLÉALARMES, ASCENSEURS, TERMINAUX DE PAIEMENT, LIGNES D'URGENCE, FAX, SOLUTION VPN, SDSL, APPLICATIONS PROFESSIONNELLES, CAPTEURS, COMMANDE À DISTANCE, ETC.



<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/la-dge-publie-deux-guides-pour-accompagner-passage-fibre-optique>



LES QUESTIONS DES ENTREPRISES



COMMENT SAVOIR SI MON ENTREPRISE/MA COLLECTIVITE EST CONCERNEE ?

Le plan de fermeture du réseau cuivre initié et piloté par Orange concerne l'ensemble des services utilisant ce réseau.

Le passage à la fibre étant inévitable en raison de l'extinction programmée du réseau cuivre, il est nécessaire de s'y préparer et de l'anticiper pour bien préparer cette transition afin qu'elle se passe au mieux. Cela vous permettra notamment de prendre le temps de choisir l'offre sur fibre la plus adaptée.

JUSQU'À QUAND MA LIGNE CUIVRE RESTERA OPÉRATIONNELLE ?

Votre ligne sera opérationnelle jusqu'à la fermeture technique du cuivre dans votre commune. En Sarthe cette fermeture est envisagée entre 2027 et 2028 en fonction de votre situation géographique. 2027 pour les territoires des communautés de commune Maine Cœur de Sarthe et Loué-Brulon-Noyen 2028 pour le reste du département

TOUTES LES OFFRES SONT ELLES IDENTIQUES ?

Il existe deux types d'offres portées par l'infrastructure publique exploitée par Sartel

Une offre de fibre mutualisée : très proche des offres Internet grand public, elle propose différents services en option (lignes téléphoniques supplémentaires, une garantie de temps d'intervention, etc.).

Une offre de fibre dédiée : elle propose des garanties de temps de rétablissement en cas de problème sur la ligne, en général 4h, et des débits minimums garantis et symétriques, c'est-à-dire aussi performants pour le téléchargement (débit descendant) que pour le transfert de données (débit montant)

OU TROUVER UNE OFFRE PROFESSIONNELLE SUR FIBRE DEDIEE ?

Près de 175 opérateurs locaux, nationaux ou internationaux sont en capacité de commercialiser une offre professionnelle en utilisant le réseau public. Vous pouvez retrouver la liste des opérateurs disponibles sur le site de Sartel : <https://sartel.fr/les-operateurs-de-services-internet>

QUI PREND EN CHARGE LES COÛTS DE RACCORDEMENT

Le raccordement final est à la charge du propriétaire du local. S'il est peu complexe (reprise du cheminement du câble cuivre) le coût en est généralement pris en charge par l'opérateur choisi. Dans le cas contraire vous devez réclamer un devis.

Si vous êtes locataire vous devez vous renseigner auprès du propriétaire foncier, ou de la copropriété. Sachez qu'en tant que locataire vous disposez d'un droit à la fibre pour obtenir un raccordement à ce nouveau réseau dès que possible.

QUI CONTACTER ? POUR QUI, POUR QUOI ?

L'OPERATEUR D'INFRASTRUCTURE : SarteI

Au travers d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) porté par Sarthe Numérique, SarteI est l'opérateur de l'infrastructure fibre en Sarthe. Il a pour rôle de développer, d'exploiter et de commercialiser auprès des opérateurs commerciaux le réseau public. Contactez le dans le cas de locaux non raccordables (logements neufs non déclarés, problème d'adressage...)
<https://sartel.fr> ou 0 800 800 617 (appel gratuit)

LES OPERATEURS COMMERCIAUX

Les opérateurs commerciaux (OC) commercialisent des abonnements internet et/ou téléphonie fixe. Ils utilisent le réseau public sarthois en zone RIP. Ils ont la responsabilité d'informer leur client en prévision de la fermeture du réseau. Contactez les pour souscrire un abonnement fibre.

LE DEPARTEMENT VIA SARTHE NUMERIQUE

Sarthe Numérique pour accompagner les collectivités dans cette démarche,

sarthenumerique@sarthe.fr

LES ORGANISMES NATIONAUX

Dans le cadre du Plan France Très Haut débit (PFTHD) lancé en 2013, l'Etat accompagne le déploiement de la fibre optique partout sur les territoires. La fibre optique ayant vocation à se substituer au réseau cuivre, l'Etat veille à ce que la fermeture du réseau cuivre se traduise par une amélioration effective de la connectivité pour les usagers. La Direction générale des entreprises accompagne la communication des opérateurs auprès du grand public, des entreprises et des élus locaux.

Le comité de concertation nationale « Réseaux fixes », organisé deux fois par semestre par l'Etat, rassemble les représentants des élus locaux et l'ensemble des opérateurs. Les comités réseaux fixes permettent de faire le point sur la mise en œuvre du Plan France Très Haut débit et la dynamique du chantier de fermeture du réseau cuivre. Comme pour les comités locaux, vous pouvez faire remonter aux associations nationales d'élus les points d'attention et de vigilance sur la conduite du chantier de fermeture, ou toute autre information que vous jugerez utile à partager lors de ces comités.

L'Arcep est le régulateur des télécoms. L'Autorité de régulation fixe les règles qu'Orange et les autres opérateurs doivent respecter pour fermer le réseau cuivre.

Les associations d'élus participent aux comités de concertation locaux et nationaux et font remonter les éventuels points d'attention.

LE CALENDRIER DES PROCHAINES ÉTAPES

JANVIER 2026 : FERMETURE COMMERCIALE EN SARTHE

La fermeture commerciale : c'est l'arrêt des ventes de nouveaux abonnements utilisant le réseau cuivre, quel que soit l'opérateur.

Cela concerne aussi bien les particuliers que les collectivités et entreprises.

Les abonnements déjà souscrits sont en revanche maintenus.

2027/2028 : FERMETURE TECHNIQUE DU RÉSEAU

La fermeture technique : c'est le moment où le réseau sera « éteint ». Les services qui utilisent le réseau cuivre (votre téléphone s'il est branché à une prise en T, votre abonnement internet ADSL, vos services professionnels...) cesseront de fonctionner.

2027 pour les communes membres des Communautés de communes de Maine Coeur de Sarthe et Loué-Brulon-Noyen

2028 pour le reste du territoire Sarthois.

À PARTIR DE 2030

ORANGE déposera progressivement le réseau cuivre devenu inutile.



ONBASCULETOUS.FR

**FERMETURE DÉFINITIVE DU
RÉSEAU CUIVRE ET ADSL**

ON **B**ASCULE TOUS SUR LA **F**IBRE.



Design MACHINISTES www.machinistes.fr

HEUREUSEMENT
**LA
SARTHE
EST
PRÊTE!**

ET VOUS ?

Au 1er janvier 2026, fermeture du réseau téléphonique historique :
Il est temps de vous assurer que tous les appareils que vous
utilisez sont reliés au réseau fibre optique qui le remplace.
Pour vérifier, rendez-vous sur :

ONBASCULETOUS.FR

S@rthe
Numérique

